



Direction Générale des Services

Conseil municipal du 20 juin 2025 DELIBERATION

Rapporteure : Monique ASSO

Secrétaire de séance : Monsieur Iñaki ECHANIZ

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33
Nombre de présent-e-s : 28
Nombre de votant-e-s : 33

Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, Mme Brigitte ROSSI, M. Jean CONTOU-CARRÈRE, Mme Anne BARBET, M. Stéphane LARTIGUE, M. Nicolas MALEIG, Adjoint,
Mme Chantal LECOMTE, M. Raymond VILLALBA, Mme Emmanuelle GRACIA, Mme Flora LAPERNE,
M. Frédéric LOUSTAU, Mme Céline BODET, M. Saïd SOUITA, Mme Sabine SALLE, Mme Marie SAYERSE, M. Iñaki ECHANIZ, Mme Monique ASSO, M. André LABARTHE, Mme Laurence DUPRIEZ,
Mme Carine NAVARRO, M. Jacques MAISONNEUVE, Mme Yona TORCAL, M. Daniel LACRAMPE, M. Clément SERVAT, M. Pierre BAHOU, Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :

- M. Philippe GARROTÉ donne pouvoir à M. Jean CONTOU-CARRÈRE,
- Mme Dominique QUEHEILLE donne pouvoir à M. Nicolas MALEIG,
- M. Patrick NAVARRO donne pouvoir à M. Raymond VILLALBA,
- Mme Françoise STIOPHANE donne pouvoir à Mme Monique ASSO,
- M. Jean-Paul PORTESSÉNY donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO.

5 - PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024 DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

Conformément à l'article L1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, « Le président de la commission consultative des services publics locaux présente à son assemblée délibérante (...) un état des travaux réalisés par cette commission au cours de l'année précédente ».

La CCSPL de la Ville d'OLORON SAINTE-MARIE s'est réunie le 22 mai 2025 sur le site du Centre Nautique de Soeix pour y examiner les dossiers suivants :

1/ Rapport annuel 2024 des délégataires de services publics suivants :

- Centre Nautique de SOEIX – Association Foyer Rural de SOEIX
- Fourrière municipale – SERVITRANS/SADT

2/ Rapport annuel 2024 de services assurés en régie :

- Régie de l'eau potable
- Régie de l'assainissement

3/ Rapport de présentation du lancement d'une nouvelle consultation de délégation de service public pour la fourrière automobile.

Il est précisé que :

- Tous les rapports remis par les délégataires et les services concernés ont été adressés aux membres de la Commission,
- Les représentant.e.s des délégataires, et responsables des services assurés en régie, ont été invité.e.s à présenter eux.elles.-mêmes leur rapport annuel aux membres de la commission, et se sont ainsi tenu.e.s à leur disposition pour répondre à leurs questions sur la gestion et l'organisation du service,
- Les membres élu.e.s et représentant.e.s des associations ont été invité.e.s à faire part de leurs remarques et observations sur chaque dossier examiné.

Il est demandé à l'Assemblée de bien vouloir prendre connaissance du rapport d'activités 2024 de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) annexé au présent rapport.

Vu le Code Général des Collectivités territoriales, et notamment son article L1413-1,

Vu le rapport d'activités de la CCSPL annexé à la présente délibération,

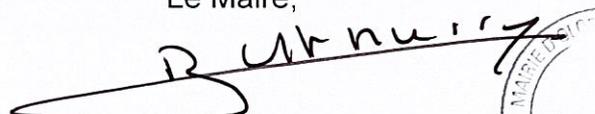
Votre assemblée est invitée à :

- **PRENDRE ACTE** du rapport annuel d'activités 2024 de la Commission Consultative des Services Publics Locaux.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 20 juin 2025.

Suivent les signatures.-

Le Maire,


Bernard UTHURRY 

AFFICHÉ LE 26/06/2025

